



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Pour

L'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) de services professionnels de soutien à la vérification (SPSV)
(volet 5)

NIBS :

Numéro de référence :	24062-23-657	Numéro de la demande de soumissions :	24062-23-657
Nom de l'organisation :	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada Secteur des services ministériels / Approvisionnement et marchés		
Date de la demande de soumissions :	Le 19 mai 2023	Date de clôture :	Le 6 juin 2023 à 14 h, heure avancée de l'Est (HAE)
Date de début anticipée :	Date d'attribution		
Date de livraison estimée :	Le 31 octobre 2028	Niveau d'effort estimatif :	Selon la demande de propositions (DP)
Durée du contrat :	Le Canada a un besoin de mettre en place un (1) contrat pour des services de vérification externe tels que définis à l'annexe « A » de l'Énoncé des travaux, pour la période commençant à la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 octobre 2028 pour le Bureau du vérificateur général du Canada.		
Méthode de sollicitation :	Concurrentielle	Accords commerciaux :	Tel qu'indiqué sur l'APM
Ententes sur les revendications territoriales globales qui s'appliquent :	Non	Nombre de contrats prévus :	Un (1)

Détails du besoin

Procédure d'appel d'offres : **Appel d'offres sélectif**

Ce besoin est ouvert uniquement aux détenteurs qui se sont qualifiés dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) de services professionnels de soutien à la vérification (SPSV), volet 5 dans la région de la capitale nationale.

Les détenteurs d'AMA suivants ont été invités à soumettre une proposition.

1. BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.
2. Collins Barrow s.r.l.
3. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
4. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
5. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
6. MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.
7. PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
8. Raymond Chabot Grant Thornton. S.E.N.C.R.L.
9. Samson & Associés CPA/Consultation Inc.
10. Welch LLP



Description des travaux :

Auditeur externe du Bureau du vérificateur général du Canada

Le présent appel d'offres effectué est dans le cadre de l'Arrangement en matière d'approvisionnement de services professionnels de soutien à la vérification (AMA SPSV, volet 5), afin d'examiner les recettes et les dépenses du Bureau du vérificateur général et de préparer un rapport sur les résultats de leurs examens pour chacun des exercices financiers se terminant le 31 mars 2024, le 31 mars 2025, le 31 mars 2026, le 31 mars 2027 et le 31 mars 2028.

Les soumissionnaires doivent soumissionner pour les catégories de ressources indiquées.

Exigences relatives à la sécurité :	La Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité commune des services professionnels centralisés n° 6 s'applique
Niveau minimum d'attestation de sécurité requis pour l'entreprise :	Fiabilité
Niveau minimum d'attestation de sécurité requis pour les ressources :	Fiabilité

Autorité contractante :

Nom :	Lars Norgaard
Numéro de téléphone :	343-550-7003
Adresse de courriel :	Lars.Norgaard@tbs-sct.gc.ca

Demands de renseignements

Les demandes de renseignements concernant le besoin de cette demande de propositions (DP) doivent être transmises à l'autorité contractante identifiée ci-dessus. L'autorité contractante enverra les documents de la DP directement par courriel aux détenteurs d'AMA qualifiés invités à soumissionner relativement à ce besoin. Les soumissionnaires sont priés de noter que la distribution des documents de l'invitation à soumissionner ne relève pas du site Web « AchatsCanada ». L'État se réserve le droit de négocier avec tout fournisseur dans le cadre de tout marché. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles.

REMARQUE : La demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) pour les mises à jour trimestrielles de SPSV (E60ZQ-180001/D) est affichée sur le site Web AchatsCanada.

Étant donné que les SPSV sont passés à des mises à jour perpétuelles, ce qui signifie qu'il n'y a aucun renouvellement prévu, la date de clôture de la DAMA est le 31 décembre 2100. Par conséquent, les fournisseurs qui détiennent actuellement un AMA SPSV n'ont pas à présenter une entente, à moins qu'ils ne souhaitent se qualifier pour d'autres volets ou offrir des services dans d'autres régions ou régions métropolitaines.